

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

**MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE
SCIENTIFIQUE**

**UNIVERSITE MOUHAMED KHIDER-BISKRA
FACULTE DES LETTRES ET DES LANGUES**

**DEPARTEMENT DES LETTRES ET DES LANGUES ETRANGERES
FILIERE DE FRANÇAIS**



**Mémoire présenté pour l'obtention du diplôme de master académique
Option : Didactique des langues-cultures**

**L'écart lexical dans la production écrite des apprenants Algériens en
classe de FLE cas des étudiants de la 1ère année licence de
l'université de Mohamed Khider Biskra**

Dirigé par :

Mme Benazouz Nadjiba

Présenté et soutenu par :

Labeled Nadine

Année universitaire :

2016/2017

Dédicace

*À mon trésor éternel et raison de ma vie, symbole de sacrifice et
d'amour, qui m'a toujours soutenue et prêtée aide et assistance dans
mes études : « **Ma mère** »*

*À l'homme le plus fort, le plus important dans ma vie, pour ses efforts et
ses sacrifices : « **Mon père** »*

À mes étoiles qui éclairent ma vie :

*Mes frères : **OKBA, NIZAR, NOUH, AYOUB***

A toutes mes chères amis qui m'ont aidé dans mes études :

ISSAM

ABIR, HOUDA, SAFA, NIHED, LYDIA, FAIZA, DHIA, JAD, ABSI

Remerciement

Je remercie tout d'abord « Dieu » Tout puissant qui m'a donné le courage, la patience et les capacités afin d'achever ce travail.

Mes vifs remerciements s'adressent à mon encadreur

Dr : « BENAZOUZ NADJIBA » pour la confiance qu'elle m'a prodigué tout au long de ce travail et d'attention constante durant la réalisation de ce travail.

Je tiens à remercier aussi M : « Dakhia Mounir » pour ses conseils précieuses.

Mes remerciements vont également au « Président du Jury » et aux « Membres du jury » pour avoir accepté de juger ce modeste travail. Je remercie également tous ceux qui ont collaboré de près ou de loin à l'évaluation de ce travail.

Résumé :

Ce mémoire de fin d'étude tente d'analyser et de déterminer les effets de la langue maternelle sur l'apprentissage de la langue française, et de dégager ce qu'on dans le langage didactique « les écarts lexicaux » et leur présence dans les écrits des étudiants algériens.

Pour confirmer ou informer nos hypothèses, nous avons suivi une démarche analytique et descriptive, en utilisation l'expérimentation sur terrain pour pouvoir récolter les informations nécessaires, et nous avons constaté qu'effectivement, d'après leur production écrite, la langue maternelle des étudiants algériens affecte énormément leur production écrite à un point où les écarts lexicaux sont toujours présents à chaque copie de chaque étudiant.

وتحاول هذه الأطروحة تحليل وتحديد آثار اللغة الأم على تعلم اللغة الفرنسية، وأيضاً لتحديد ما هو في اللغة التعليمية "التناقضات المعجمية" وجودها في كتابات الطلاب الجزائريين.

وللتأكد من فرضيتنا أو إخبارنا بهاو إتبعنا منهجاً تحليلياً ووصفياً باستخدام تجربة ميدانية لجمع المعلومات الضرورية، ووجدنا أن إنتاج اللغة الجزائرية لدى الطلاب الجزائريين يؤثر بشكل كبير على كتاباتهم حيث إن التناقضات المعجمية هي دائماً موجودة مع كل نسخة من كل طالب.

Sommaire

Introduction Générale	3
Chapitre I : Cadre conceptuel.....	6
INTRODUCTION	7
I. La situation sociolinguistique en Algérie	8
II. Les langues parlées en Algérie	9
II.1. Les langues locales	9
II.1.1. L'arabe.....	9
• L'arabe classique	9
• L'arabe algérien	10
II.1.2. Tamazight	11
II.2. Les langues étrangères :.....	12
II.2.1. l'anglais	12
II.2.2. Le français	12
1.2 Le contact des langues :	14
1.3 L'enseignement de FLE :	15
2. Les écarts lexicaux :	16
2.1 Le lexique.....	17
2.2 L'écart lexical :	17
2.3 Les types des écarts lexicaux :	17
2.3.1 Ecart de contenu :	18
2.3.2. Ecart de forme :	18
2.4. Formes des écarts lexicaux.....	18
2.4.1 Les interférences linguistiques :.....	18
2.4.2 L'emprunt :	19
2.4.3. Le calque :	20
2.5. Lexique et la norme :.....	21
3. L'enseignement de lexique :	21
4. La production écrite chez les étudiants universitaires :.....	22
Chapitre II :	23
L'analyse lexicale des écarts lexicaux dans les productions écrites	23
1. Définition de la méthode Expérimentale :.....	24
2. Définition de la méthode Analytique	24
3. Présentation de l'expérimentation :.....	24
4. Description du public et la classe	25
5. L'exercice proposé aux apprenants :.....	25

6. Analyse des copies de la production écrite :	26
6.1. Le calque :	29
6.2. Emprunt :	29
6.3. Choix inapproprié des mots :	30
6.4. Les interférences linguistiques :	31
Schéma d'analyse des écarts lexicaux :	33
Conclusion :	34
Conclusion Générale	35
Bibliographie	37
Annexes.....	40

Introduction Générale

Les écarts lexicaux demeurent l'une des difficultés auxquelles se heurtent les apprenants algériens dans leur processus d'apprentissage de la langue française. Le contact entre la langue maternelle et la langue française peut entraîner chez eux ce phénomène linguistique sous différentes formes ; d'interférences, de calque et de choix inappropriés des mots. Ces écarts lexicaux existent fortement dans les productions écrites des apprenants au point de devenir une importante source d'erreurs.

Les écarts lexicaux sont des erreurs que l'apprenant ne peut pas corriger. L'apprenant en commet à cause de son niveau de connaissance de la langue étrangère étudiée à un moment donné et lorsqu'il progresse, il se perfectionne et acquiert plus d'expérience, il ne fera plus ou peu de tels écarts. De ce fait, il est permis de dire que l'écart dévoile la connaissance imparfaite de la langue à apprendre.

Notre réflexion lors de ce présent travail s'articule autour de la problématique suivante : quel impact aurait la langue maternelle sur la compétence de l'écrit chez les étudiants algériens ? Autrement dit, les écarts lexicaux qui existent dans les expressions écrites des apprenants algériens sont-ils produits à cause du contact entre les deux langues maternelle et française chez cet apprenant ?

De ces questionnements, découlent les hypothèses suivantes, les apprenants rencontrent souvent des lacunes au niveau de l'écrit, nous supposons que cela est dû à la distance entre les deux systèmes de langue (l'arabe et le français). Nous remarquons aussi que cette confusion réside dans le fait qu'un étudiant pourrait posséder seulement un vocabulaire limité dans une langue qui le conduirait à commettre des écarts.

Le présent travail a pour objectif de tenter d'identifier une des problématiques qui interpellent les enseignants et qui se pose de manière récurrente au niveau de l'enseignement des langues étrangères ; il s'agit des erreurs commises par les étudiants lors de la rédaction en classe et plus précisément les erreurs lexicales.

Notre corpus de travail est constitué de quinze copies produites par des étudiants de première année LMD, filière de français. Il s'agit d'un sujet d'une expression écrite réalisée lors d'une séance du module « Compréhension *de l'écrit et expression écrite* ». Le travail consiste à relever les écarts rencontrés dans ces expressions écrites.

Le corpus que nous choisissons pour ce modeste travail réalisé dans le cadre d'une recherche-observation basée sur le recueil et l'analyse des productions écrites d'un groupe d'étudiants universitaires de 1^{ère} année pour soulever les difficultés théoriques et pratiques liées à l'analyse, au classement et type d'écarts lexicaux, ainsi qu'à leur correction et à des applications didactiques possibles.

Pour la méthode de la recherche nous allons opter pour l'expérimentation dans une classe de fle afin de leur proposer quelques pratiques pour voir les erreurs commises et en vue de procéder à l'analyse de ces erreurs, nous allons nous appuyer sur une démarche descriptive analytique et interprétative afin d'élucider ce type d'irrégularités et déterminer les causes de ses écarts lexicaux.

Deux chapitres permettent de mettre en lumière le présent travail. Le premier chapitre vise à présenter le cadre théorique de notre recherche et discuter l'usage de certains concepts clés. Le deuxième chapitre sera focalisé sur l'analyse des productions écrites des étudiants tout en essayant de relever les différentes formes des écarts lexicaux produits par nos étudiants.

Chapitre I :

Cadre

conceptuel

INTRODUCTION

La langue constitue une composante instrumentale de la culture d'une communauté à l'aide de laquelle l'individu exprime sa vision du monde, comme elle porte toutes les marques culturelles d'une société, la langue est considérée comme l'un des facteurs qui détermine l'identité ; qu'elle soit personnelle, collective, groupale, régionale ou même nationale, c'est ce qui est résumé dans la citation suivante :

Notre langue structure notre identité, en ce qu'elle nous différencie de ceux qui parlent d'autres langues et en ce qu'elle spécifie notre mode d'appartenance (les langues sont propres aux pays auxquels nous appartenons) et de sociabilité (les langues sont faites aussi d'accents, d'idiolectes, de particularités sociales de langage et d'énonciation).¹

La langue est un instrument de communication ; un instrument qu'on utilise lorsqu'on en a besoin, une autre définition comme la présente GRANDGUILLAUME *«La langue est le lieu où s'exprime et se construit le plus profond de la personnalité individuelle et collective. Elle est le lien entre passé et présent, individu et société, conscient et inconscient. Elle est le miroir de l'identité. Elle est l'une des lois qui structurent la personnalité. »*². F. De Saussure, le père de la linguistique moderne, fut le premier à évoquer le caractère social de la langue en considérant qu'elle ne se prend place qu'à travers son emploi dans un groupe ; en effet, il avance :

C'est à la fois un produit social de la faculté du langage et un ensemble de conventions nécessaires, adoptées par le corps social pour permettre l'exercice de cette faculté chez les individus ». Comme il ajoute: «elle est la partie sociale du langage, extérieure à l'individu, qui à lui seul ne peut à lui seul ni la créer ni la modifier ; elle n'existe qu'en vertu d'une sorte de contrat entre les membres de la communauté³

¹-www.unice.fr/bcl/ofcaf/23/BOUBAKOUR%20Samira.pdf, consulté le 22/2/2017.

²-www.bibliomonde.com/livre/langue-pouvoir-algerie-1830.html, consulté le 25/2/2017.

³-DE SAUSSURE F, *Cours de la linguistique générale*, Bejaia, Talantikit, 2002, pp.15-20.

En effet, la langue renforce ce sentiment d'appartenance à un groupe, comme le souligne BENVENISTE E. « *C'est en effet dans et par la langue qu'un individu et société se déterminent mutuellement* »⁴

Apparemment, parler de langue ne peut se faire sans se référer à son emploi en communication, et on ne peut parler de communication sans se référer à son cadre socioculturel. En sociolinguistique, les changements linguistiques se trouvent marqués par des activités de la langue qui sont spécifiques à une culture dans une société donnée.

I. La situation sociolinguistique en Algérie

L'Algérie comme un pays est marqué par une diversité linguistique, ce qui manifeste à travers l'existence de différentes langues : arabe, française et berbère ce qui fait que ce pays deviendra un pays plurilinguisme, et cette situation se manifeste sur les plans pratiques langagières du locuteur algérien.

L'Algérie se caractérise, comme on le sait, par une situation de quadrilingue sociale : arabe conventionnel / français / arabe algérien / tamazight. Les frontières entre ces différentes langues ne sont ni géographiquement ni linguistiquement établies. Le continuum dans lequel la langue française prend et reprend constamment place, au même titre que l'arabe algérien, les différentes variantes de tamazight et l'arabe conventionnel redéfinit les fonctions sociales de chaque idiome. Les rôles et les fonctions de chaque langue, dominante ou minoritaire, dans ce continuum s'inscrivent dans un procès dialectique qui échappe à toute tentative de réduction. » (5Benrabah)

La présence des langues en Algérie renvoie à la richesse culturelle de notre pays, en effet, SERRE M avance : « *Les langues sont un trésor et véhiculent autre chose que les mots. Leur fonction ne se limite pas au contact et à la communication. Elles constituent d'une part des marqueurs fondamentaux de l'identité, elles sont structurantes d'autre part de nos perspectives* »⁶

⁴-BENVENISTE E, *Problèmes de linguistique générale*, volume 1, France, Gallimard, 1966, p.25.

⁵-BENRABAHM, *Langue et pouvoir en Algérie*, Paris, Seguiet, 1999, P.177.

⁶-SERRE M, *Atlas*, Paris, Flammarion, 1996, P.112.

II. Les langues parlées en Algérie

Le résultat de nombreuses invasions que reconnaît l'Algérie historiquement; invasions des Arabes, des Turcs, des Romains, des Espagnols et enfin des Français et d'autres contacts d'ordre économique et commercial (des échanges commerciaux) font de l'Algérie un lieu de rencontre de cultures diverses.

Bien qu'elles supposent la cohabitation et l'implantation de plusieurs langues en Algérie ; elle est surtout caractérisée par l'arabe dans tous ses dialectes, le berbère et le français, cette variation linguistique a permis d'avoir un contact entre ces langues et bien d'une interaction linguistique.

Dans cette étude, nous verrons d'abord les langues parlées en Algérie à savoir les langues nationales (l'arabe avec ses variétés : l'arabe classique et l'arabe dialectal), le berbère et les langues étrangères : le français et l'anglais, pour montrer les particularités linguistiques en Algérie :

II.1. Les langues locales

II.1.1. L'arabe

La langue arabe en Algérie se présente sous deux formes : l'arabe classique/littéraire et l'arabe algérien.

- **L'arabe classique**

Est dit aussi littéraire « moderne », « latéral », « coranique », « classique » et « scolaire », cette langue prend le statut d'une langue officielle et nationale en Algérie. Elle est réservée à l'usage officiel et religieux (langue du Coran), comme elle est également la référence symbolique de l'identité arabo-musulmane, comme l'explique BENRABEH M : « *La langue arabe et l'islam sont inséparables...l'arabe a sa place à part de par le fait qu'elle est la langue du Coran et du prophète* »⁷

⁷-BENRABAH M, *Langues et pouvoir en Algérie Histoire d'un traumatisme Linguistique*, Paris, Seguiet, 1999, p.156

Elle comporte les règles et les normes grammaticales, qui sont ainsi enseignées dans les établissements scolaires, faisant partie de l'identité algérienne.

« *La langue arabe est une langue sacrée pour les Algériens, puisque langue du Texte c'est-à-dire du texte coranique.* » (Boudjedra,)⁸

Bien qu'il soit la langue officielle, son officialisation reste symbolique puisqu'il a l'une des places les plus réduites dans les usages institutionnels : banque, poste et télécommunications. « *Si l'arabe est déclaré langue officielle pour des raisons idéologiques, son emploi dans le secteur économique et les administrations est rendu problématique par la présence des autres langues et plus particulièrement de l'arabe dialectal [...]* » (Derradji,)⁹

• **L'arabe algérien**

L'Algérie compte un autre type d'arabe qui est dialectal ou algérien, c'était la langue dominante du pays; la langue véhiculaire des algériens, à travers cette langue qu'ils peuvent communiquer entre eux, car il est considéré comme la langue de la communication effective, « *la langue, de loin la plus parlée par les Algériens [...]* », elle « *s'est imposée comme langue véhiculaire dans les communications inter algériennes interlocuteurs berbérophones de différentes variétés et entre ceux-ci et locuteurs arabophones* » (Dourari,)¹⁰

Cette langue n'a pas de statut officiel mais elle est présente partout, elle couvre tout le territoire national, bien qu'elle est présentée comme une langue véhiculaire, l'arabe dialectal n'en demeure pas moins que sur le plan informel, il jouit d'une dynamique qui l'amène à s'imposer en tant qu'idiome de communication dans nombre d'interactions ayant lieu dans diverses situations langagières,

⁸-BOUDJEDRAR, *Le FIS de la haine*, Paris, Denoël, 1992/1994, pp28-29.

⁹-Derradj Y, (1995). L'emploi de la suffixation -iser, -iste, -isme, -isation dans la procédure néologique du français en Algérie. In A. Queffelec / F.Benzakour / Y. Cherrad-Bencherfa (éds), *Le français au Maghreb*. Aix-en Provence PUF, p. 111

¹⁰-Dourari A. *Les malaises de la société algérienne Crise de langues et crise d'identité*, Alger, Casbah, 2003. p.7.

L'arabe algérien constitue «*la langue de la première socialisation, de la communauté de base. C'est à travers elle que se construit l'imaginaire de l'individu, son univers affectif*» TALEBIBRAHIMI K¹¹

Elle est relativement différente de l'arabe classique, se spécifie par sa morphologie bien qu'elle est en mélange avec le français et d'autres langues pour faire faciliter l'accès de la communication entre les différents membres de la société algérienne : «*En Algérie, le français conserve le statut de langue seconde pour toute une génération d'Algériens colonisés, il a laissé des traces importantes sous forme d'emprunts dans l'arabe dialectal* » (Dabène.)¹². Sa morphologie, sa syntaxe, sa prononciation et son vocabulaire sont très différents de l'arabe littéral. Par ailleurs, il est très difficilement intelligible pour les arabophones du Moyen-Orient. L'arabe.

Algérien s'établit sur un substrat berbère et comporte une importante base lexicale issue de tamazight et du français

II.1.2. Tamazight

Une langue vernaculaire, elle existe depuis longtemps sur le territoire algérien, bien qu'elle se connue sous l'appellation d'une langue berbère, cette langue se constitue du chaoui, du kabyle, du mozabite et du touareg, et elle devenue une langue nationale depuis Avril 2002, elle a pris un statut d'être enseignée dans nos écoles algérienne.

«*L'Algérie est un pays trilingue. Elle a la chance d'ouvrir sur le monde trois fenêtres au lieu d'une, de pouvoir s'alimenter à trois cultures au lieu d'une seule. Mais cette chance a été dès le départ confisquée* » (Djaout,)¹³

Cette langue est spécifique, car elle fait partie du patrimoine culturel et folklorique de l'Algérie, comme elle présente la variation dialectale de notre territoire algérien.

¹¹-TALEB IBRAHIMI K, *Les Algériens et leur(s) langue(s)*, Alger, El Hikma, 1995, p.28.

¹²-DABENE L (dir), *Langues et Migrations*, Publications de l'université de Grenoble III, Grenoble, 1981, p. 39

¹³-www.persee.fr/doc/homig_1142-852x_1993_num_1170_1_5622_t1_0056_0000_4, consulté le 1/3/2017.

II.2. Les langues étrangères :

II.2.1. l'anglais

Il est souvent considéré comme une langue étrangère. Intégrée dans l'enseignement scolaire en 1993, cette langue prend un statut prestigieux, bien que la pratique de cette langue reste faible et souvent rare dans le cadre communicatif comparativement de la langue française surtout dans le niveau scolaire.

Le français n'était pas la seule langue vivante en Algérie, du point que les parents ont les possibilités de choisir soit l'anglais soit le français comme langue étrangère pour leurs enfants, ce qui rend possible que la langue anglaise pourrait prendre place et avoir le statut d'être la première langue étrangère.

A titre d'exemple, dans la wilaya de Constantine, 121 420 élèves ont choisi le français alors que seulement 5602 élèves ont choisi l'anglais dans le seconde cycle de l'école de base et Queffelec et al, nous confirme que : « *En 1993, l'enseignement de l'anglais devient possible comme première langue étrangère, à titre optionnel et en concurrence avec le français [...] son intérêt s'est vite vu jugulé par l'impact de la réalité socioculturelle sur le comportement linguistique de l'enfant* ». ¹⁴

II.2.2. Le français

L'Algérie est un pays francophone du fait de son passé colonial, une véritable histoire qui remonte à plusieurs années et qui lie l'Algérie à la France, ce qui fait de l'Algérie une colonie française pendant 132 ans ; et pour cette raison qu'on explique l'implantation de la langue française dans la société algérienne après l'indépendance de l'Algérie. « *En Algérie, le français conserve le statut de langue seconde pour toute une génération d'Algériens colonisés* » (Dabène.) ¹⁵

Cette langue était imposée par le colonisateur français ; du point qu'elle présente comme une langue officielle pendant la période de la colonisation française. Ainsi Kh. TALEB IBRAHIMI déclare : « *Le français, langue imposée au peuple algérien par le*

¹⁴Derradji Yacine et Queffelec Ambroise, Le français en Algérie lexique et dynamique des langues, Bruxelles Duculot, 2002, p.37.

¹⁵-DABENE, L. (dir.), Langues et Migrations , Publications de l'université de Grenoble III, Grenoble, 1981, p. 39.

fer et le sang, par une violence rarement égalée dans l'histoire de l'humanité a constitué un des éléments fondamentaux de la France vis - à-vis de l'Algérie »¹⁶

Après l'indépendance de l'Algérie, la langue française a pris une place secondaire par rapport à la langue arabe qui est présenté comme une langue nationale mais ce statut n'a pas réussi d'écarter l'usage de cette langue car le français reste une langue à forte utilisation au milieu algérien.

Placé depuis 1962 dans un rapport conflictuel avec la langue arabe consacrée langue nationale, le français est clairement défini sur le plan institutionnel comme une langue étrangère. Mais ce statut officiel reste absolument théorique et fictif : en effet, jusque dans les années 70, le champ linguistique se caractérise par une forte prééminence de l'usage de la langue française» (Queffelec A., Derradji Y. et al.)¹⁷

Cette langue tient à prendre une grande place surtout dans l'enseignement de l'Algérie à partir de troisième année primaire comme le souligne **P.GORGEAIS** (conseiller culturel, Ambassade de France, Alger) : « *Après une période d'arabisation massive de l'enseignement et l'affirmation de l'unicité linguistique nationale, les autorités algérienne favorisent de nouveau enseignement de la langue française dès le niveau primaire »*

Le français c'est une langue étrangère enseignée à côté de l'anglais (deuxième langue étrangère enseignée), bien qu'elle a pris le statut d'être pratiquée dans de nombreuses écoles privées car elle est considérée comme clé nécessaire pour poursuivre les études à l'étranger, ou bien pour trouver un emploi.

Ce qui concerne la réalité sociolinguistique algérienne, on remarque l'existence de trois catégories de locuteurs francophones algériens. Nous avons, premièrement *les francophones réels*, c'est-à-dire, les personnes qui parlent réellement le français dans leurs vie quotidienne ; deuxièmement, *les francophones occasionnels*, et là, il s'agit des personnes qui utilisent le français dans des situations bien spécifiques (formelles ou informelles), Enfin, *les francophones passifs*, qui sont les locuteurs qui comprennent cette langue mais qui ne la pratiquent pas en réalité.

¹⁶- op.cit.35.

¹⁷- op.cit. p.36.

En plus, il y'a un bon nombre de locuteurs algériens qui utilisent le français dans différents domaines et plus précisément dans leur vie quotidienne, comme elle est présentée dans tous les domaines (secteurs) : social, éducatif, économique et médiatique, car elle demeure comme moyen de communication chez les algériens.

La réalité empirique indique que la langue française occupe en Algérie une situation sans conteste, unique au monde. Sans être la langue officielle, elle véhicule l'officialité, sans être la langue d'enseignement, elle reste une langue de transmission du savoir, sans être la langue d'identité, elle continue à façonner de différentes manières et par plusieurs canaux, l'imaginaire collectif il est de notoriété publique que l'essentiel du travail dans les structures d'administration et de gestion centrale ou locale, s'effectue en langue française, il est tout aussi évident que les langues algériennes de l'usage, arabe ou berbère, sont plus réceptives et plus ouvertes à la langue française à cause de sa force de pénétration communicationnelle (Sebaa ,Culture et plurilinguisme en Algérie).¹⁸

Dans ce contexte, la réalité qu'il serait très difficile de nier, c'est que la langue française a réussi d'être ancrée dans la société algérienne, du moment qu'on ne peut pas la dissocier ou de faire l'écartier de notre société¹⁹. « *La langue française [...] fait partie maintenant de l'histoire de notre pays. Elle a façonné, elle aussi notre âme* » (Benrabah,)²⁰

1.2Le contact des langues :

Pour des raisons historiques, géographiques, économiques et autres, l'Algérie est un pays marqué par une diversité linguistique qui se traduit par une co-présence sur le territoire des langues arabe, française et berbère. Cette situation de plurilinguisme est visible sur le plan des pratiques langagières du locuteur algérien. Dans son contact avec les autres langues présentes, le français se développe de façon différente en comparaison avec celui de l'Hexagone. La pratique de différents systèmes linguistiques permet aux différentes langues de s'enrichir les unes à partir des autres. Cet enrichissement a pour résultat une création assez dense de mots et de sens nouveaux.

¹⁸-www.inst.at/trans/13Nr/sebaa13.htm, consulté le 12/3/2017.

¹⁹- <http://www.djazairress.com/fr/elwatan/361119>, consulté le 13/3/2017.

²⁰- Op.cit p. 254.

Dans la situation linguistique qui caractérise l'Algérie, on compte la présence de l'arabe littéral¹, langue de l'école, de la religion et de l'administration. Dans le cadre informel et milieu familial, l'arabe littéral cède la place au français, à l'arabe dialectal et au berbère. Ces deux derniers sont tous deux, pour les Algériens, des langues maternelles.

Le français fut introduit en Algérie par les voies de la colonisation. Les Algériens, ayant montré depuis toujours leur aptitude à l'apprentissage des langues étrangères, l'ont acquis. Celui-ci devient langue d'usage pour un bon nombre de locuteurs, ce qui classe l'Algérie dans les premiers rangs des pays francophones. Bien qu'il ait officiellement le statut de langue étrangère.

1.3 L'enseignement de FLE :

L'enseignement apprentissage de la langue française en Algérie a connu des changements importants liés à la mise en œuvre d'une réforme globale du système éducatif. Des lors, pour situer les fondements de ces changements, en apprécier la pertinence et en mesurer l'ampleur, il est indispensable de considérer la discipline dans la dynamique général qui anime actuellement l'école algérienne.

En conséquence d'une longue colonisation par la France qui a duré 132 ans, la langue française a réussi à s'établir dans tous les domaines variés de l'Algérie Algérie, en parallèle avec les langues arabo-berbères, non pas comme un choix politique ou idéologique mais plutôt comme une imposition administrative française dans des termes plus historique.

C'est après la libération du pays et la vague d'arabisation du pays, en plus des nombreuses réformes du système éducatif que le français devient une langue d'enseignement et qu'une importance lui ai donnée pour améliorer son enseignement et son utilisation dans tous les domaines, enlevant ainsi son statut de « langue du colonisateur »

L'une des réformes les plus importantes par laquelle est passé le système éducatif, on peut citer l'ajout d'une quatrième année en cycle moyen ainsi que

l'enseignement assez tôt de la langue française, qui se fait en 3ème année primaire depuis les réformes de l'année 2006.

Ces réformes ont non seulement forcé l'institution éducative à produire de nouveaux manuels scolaires adaptés à cette réforme, pour s'adapter à cette nouvelle réalité, mais ils ont produit aussi des effets négatifs qui ont certes bouleversé et désorienté élèves et enseignants, et ont créé une division et des difficultés d'adaptation sur deux ou trois générations d'élèves, mais qui, au final et entre autre, ont contribué à donner au français son véritable statut : « *En fait, le français en Algérie a vécu plusieurs évolutions, d'une langue du colonisateur à une langue de littérature, et finalement un véhicule de la culture algérienne et idiome de la modernité, de la science, de la technologie et de l'ouverture de l'algérien sur le monde* ». ²¹

Autrement dit qu'après l'indépendance de l'Algérie la langue française a gardé son statut dans l'Algérie et pour cela a toujours vécu une amélioration malgré que c'est une la langue de colonisateur mais au même temps elle a donné une valeur très importante dans tous les domaines à l'Algérie.

2. Les écarts lexicaux :

Tout apprenant d'une langue étrangère peut commettre des erreurs de différents types. Elles sont provoquées par des facteurs sociolinguistiques comme : l'interférence de la langue maternelle sur la langue étrangère, on appelle ces erreurs, des écarts lexicaux, qui sont le but de réflexion et d'analyses depuis 30 ans des didactiques des langues étrangères et précisément en didactique du français langue étrangère.

Les erreurs lexicales comme objet d'étude nous avons considéré qu'elles jouaient un rôle d'indicateur du niveau de langue atteint : mettant en évidence des difficultés scripturales, elles permettent d'identifier des besoins langagiers. Dans ce contexte, nous avons défini l'*erreur lexicale* comme *la manifestation d'un défaut de maîtrise langagière, identifiée par le biais d'une unité, simple ou complexe, matérialisée dans le texte ou même absente de sa surface, qui s'apparente au stock lexical de la langue.* ²²

²¹- KANOUA S, *Culture et enseignement du français en Algérie*, Alger, Synergier 2^{ème} édition, 2008, p.88.

²²-Www. Erudit.org.

Autrement dit les écarts lexicaux impliquent l'utilisation incorrecte du lexique d'une langue par un locuteur dans l'énoncé écrit ou oral.

2.1 Le lexique

La définition du lexique comme suit : « *est l'ensemble des mots et locutions disponibles dans un certain contexte. Il s'agit des unités significatives formant le code d'une langue partagée par une communauté.* ». ²³ce qui veut dire que le lexique est un ensemble de terme qui change d'une situation à une autre pour s'accommoder et faire apparaitre des mots utilisable a volonté.

Ceci dit, le lexique reste toujours comme un ensemble de données complexe sur lesquelles nous n'avons pas une définition précises (nous connaissons les mots, mais nous ne savons pas vraiment les définir) est ceci est le problème auxquelles fait face la science correspondante au lexique, nommé la lexicologie.

2.2 L'écart lexical :

Une erreur lexicale est une erreur linguistique qui ne peut être expliquée qu'en faisant référence à une propriété spécifique à un mot ; cette propriété peut être, bien sûr, d'ordre sémantique – on parle alors d'impropriété –, mais aussi relever d'aspects plutôt morphologiques ou syntaxiques, être en lien avec le choix d'un vocabulaire appartenant à un registre de langue approprié en fonction de la situation de communication, ou concerner la cooccurrence lexicale.²⁴

L'écart lexical peu se manifester de plusieurs façon et selon la situation dans laquelle il se trouve, son ordre change suivant son apparition, que ce soit en tant que « erreur » ou alors l'utilisation d'un terme pour combler un vide linguistique manquant.

2.3 Les types des écarts lexicaux :

Après plusieurs années d'études, la didactique des langues étrangère à distingué deux grandes catégories d'écarts lexicaux:

1. Les écarts de contenu

²³ http://www.ac-grenoble.fr/ecole/74/maitrise-Langue74/IMG/pdf/Differences_Lexique_Vocabulaire.pdf.

²⁴ -[Www.Erudit.org](http://www.Erudit.org).

2. Les écarts de la forme

2.3.1 Ecart de contenu :

Cet écart fait référence à la consigne d'un sujet, l'apprenant doit comprendre ce qui lui a demandé, et la consigne doit être simple à comprendre, sinon sa réponse sera mal cadrée, et il sera finalement hors sujet.

Après la compréhension de la consigne, l'apprenant doit aussi suivre à la lettre ce qui lui a demandé comme consigne pour le type de texte, il n'a pas le droit d'écrire un texte narratif au lieu d'un texte descriptif ou informatif... etc.

Aussi il doit rédiger le texte d'une façon logique et cohérente, construire un plan (introduction, développement, conclusion), la cohérence et la cohésion textuelle, l'utilisation des articulateurs logiques

2.3.2. Ecart de forme :

Les écarts de la forme sont tous les écarts qui sont d'ordre linguistiques, syntaxiques, lexicales, morphologiques et orthographique. (Par exemple l'emploi des verbes, l'orthographe déficiente, la ponctuation, l'ordre des mots qui n'est pas respecté, le manque de vocabulaire...) qui peuvent survenir soit à cause d'une mauvaise maîtrise de la langue étrangère, soit de l'influence de la langue maternelle d'une façon ou d'une autre.

2.4. Formes des écarts lexicaux

2.4.1 Les interférences linguistiques :

L'enseignement apprentissage d'une langue étrangère fait toujours face à plusieurs difficultés d'ordre psychologique tel que la motivation, psycho-cognitif ou encore sociaux et pas que, la méthodologie de l'enseignant affecte aussi ce processus.

Mais le facteur le plus important sur lequel s'accorde les recherches faites ces dernières années par plusieurs linguistes, psychologues, didacticiens et sociologues c'est bien l'influence de la langue maternelle sur l'apprentissage d'une langue étrangère.

En effet, le contact entre deux langues de statut différent, à savoir, langue maternelle et langue étrangère provoque ce qu'on appelle « les interférences linguistique» qui se définissent selon Mackey comme : « ... *l'utilisation d'éléments appartenant à une langue tandis que l'on en parle ou que l'on en écrit une autre* »²⁵. La question qui s'est posée tout au long des recherches qui ont été faites et qui ont mené vers la considération de l'interférence comme étant le facteur principal de l'erreur c'est, pourquoi un tel effet ?

Vu que l'interférence se définit comme le recours à des éléments de la langue maternelle lors de l'utilisation de la langue étrangère, l'explication de ce phénomène est que le sujet parlant, par manque de maîtrise de la langue étrangère et de son système, emprunte des formes de la langue maternelle pour combler ce manque, et ainsi véhiculer complètement l'idée qu'il voulait exprimer, cependant, l'interférence ne doit pas être confondu avec un autre concept linguistique qui suit le même processus qu'on appelle « l'emprunt ».

2.4.2 L'emprunt :

Le français comme la langue cible de ce mémoire de fin d'étude a toujours eu recours au concept d'emprunt, à un tel point que l'origine de certains mots a été oublié, et qu'ils sont maintenant considérés comme des mots français à part entière par la plupart des francophones, mais ces dernières décennies, les emprunts se sont massivement fait à partir de la langue anglaise et ses deux variantes, à un tel point que l'académie française fait tout son possible pour traduire les termes empruntés par crainte de voir la langue française disparaître .

On notera cependant que de nombreux termes ne font que passer dans la langue et sortent de l'usage courant après quelque temps. Les linguistes se sont mis d'accord sur une définition de l'emprunt dans ce document : « *Un emprunt est un mot ou une expression qu'un locuteur ou une communauté emprunte à une autre langue, sans le*

²⁵-http://theses.univ-lyon2.fr/documents/getpart.php?id=lyon2.2007.vosghanian_1&part=207286 ,consulté le 15/3/2017.

traduire, mais en l'adaptant généralement aux règles morphosyntaxiques, phonétiques et prosodiques de sa langue (dite «langue d'accueil»²⁶)

En d'autre terme, une langue, comme le français, emprunte des termes appartenant à n'importe quel domaines (scientifique, financier ... etc.) à d'autres langues étrangères comme l'anglais dans le cas de week-end pour désigner le samedi et le dimanche ou alors le mot Hadj pour la langue arabe, deux termes qui ont fait l'Object d'un emprunt direct sans tenir compte forcément du fait qu'il existe un équivalent dans la langue française (le cas de pèlerin pour hadj).

Mais un autre concept suivant des processus encore plus complexe est toujours confondu avec l'emprunt, appelé « héritage », ce processus correspond plus a une évolution de la langue depuis ses racines (latine dans le cas du français par exemple), et qui voient ainsi l'adaptation des termes et qui suppose une modification structurelle des mots (l'exemple du mot verre en français, qui a comme origine le mot latin vitrum).

Là ou l'héritage se fait entre deux langue directement, l'emprunt se fait entre des personnes ou des communautés utilisant ses langues. On peut donc dire que l'emprunt c'est plus un phénomène linguistico-social là ou l'héritage est un phénomène purement linguistique, et c'est avec ces deux phénomènes que les langues s'enrichissent.

2.4.3. Le calque :

Quand on emprunte un mot simple ou composé d'une langue à une autre (du français en anglais) on doit l'emprunter tel qu'il est à la langue qui l'emprunte. En linguistique et plus précisément en lexicologie, on emprunte le mot en s'inspirant de sa lettre que de son esprit, on peut dire qu'un mot dans la langue mère mais plus créatif qu'un emprunt de mot étranger.

Le calque est le phénomène de « copie » de la forme voulant être exprimé de la langue maternelle directement vers la langue étrangère, sans transition des lois linguistique mais au contraire, en prenant les lois de la langue maternelle directement, se rapprochant ainsi d'une traduction littérale des énoncés.

²⁶ -Www. eole.irdp.ch/activites_eole/annexes doc/annexe_doc_18.pdf ,consulté le 22/3/2017.

2.5. Lexique et la norme :

L'erreur a toujours été considéré auparavant comme quelque chose de négatif, jusqu'à l'évolution de la réflexion linguistique qui a permis de lui donner un rôle positif dans l'apprentissage des langues.

Une erreur est tout simplement un écart entre la norme, qui est la façon puriste et académique avec laquelle nous devons parler ou écrire une langue, et la façon dont nous avons produit un certain produit linguistique à un moment donné et dans un contexte donné, la différence entre ces deux productions sont appelés « une erreur »

Mais cette définition ne se base que sur la relativité de la notion même de norme d'où le fait que cette définition utilise renvoi tout simplement à la perspective d'une norme appelée « français standard » qui est requise dans le cadre institutionnel de la production verbale écrite en contexte de FLE / FLS et qui juge ainsi toute production s'éloignant de ce standard comme « erroné »

3. L'enseignement de lexique :

La langue est toujours au service de l'écriture et de la construction lexicale à la production écrite. En effet les apprenants ou les adultes apprenants une langue étrangère utilisent préférentiellement des verbes génériques dans leur rédaction. Mais l'enseignement les aide à utiliser des verbes spécifiques. L'écriture se base surtout sur le lexique appris oralement.

On enseigne le lexique pour enrichir quantitativement et qualitativement le vocabulaire de l'apprenant soit le vocabulaire les aide à mieux comprendre le texte sémantiquement et morphologiquement.

Dans la dernière période, certaines pratiques d'enseignement restent toujours implicites et non assumés.

4. La production écrite chez les étudiants universitaires :

La production écrite est un moyen qui amène l'apprenant à s'exprimer ses sentiments, ses idées, ses préoccupations à un autre individu. Il est obligatoire que l'apprenant utilise ses acquis lexicaux.

Certaines recherches confirment que l'apprenant apprend à lire en lisant et à écrire en écrivant.

Dans le milieu universitaire, la production écrite est une activité très importante pour mieux intensifier l'apprentissage du français langue étrangère et elle est un moyen de communication entre enseignant et étudiant.

Quand l'étudiant doit écrire, il exploite toutes ses compétences en lecture par écriture des textes longs du un peu complexes : Cette compétence doit dominer tous les points de langue pour pouvoir écrire correctement un texte en français.

En conclusion, L'Algérie c'est un pays qui est marqué par sa diversité linguistique, qu'elle se manifeste à travers l'existence de plusieurs langues différentes : Arabe, Français, Berbère, c'est pour cela l'Algérie deviendra un pays plurilinguisme.

Aussi l'apprenant d'une langue étrangère peut commettre des erreurs, et permis ces écarts lexicaux : les interférences linguistique, le calque, l'emprunt...etc. Tous ces écarts lexicaux c'est l'influence de la langue maternelle sur la langue étrangère pendant la rédaction des productions écrites des étudiants Algérien.

Chapitre II :

**L'analyse lexicale des écarts lexicaux
dans les productions écrites**

INTRODUCTION

Sur le terrain de la pratique, les écarts lexicaux nécessitent une méthodologie précise qui se base sur un corpus généralement écrit pour pouvoir être dégagés , c'est ainsi que le choix des deux méthodes de travail s'est imposé , a savoir la méthode expérimentale et la méthode analytique, car la combinaison de ces deux méthodes permettra un résultat fiable avec une marge d'erreur négligeable.

1. Définition de la méthode Expérimentale :

La méthode expérimentale est une méthode scientifique qui se base sur le test et l'application d'une expérience de façon répétitive, que ce soit quantitative ou qualitative pour pouvoir confirmer ou infirmer une hypothèse déjà préétablie : « *Elle donne la priorité à l'expérience, en ce sens que toute conclusion doit résulter d'une expérimentation ou être validée par une expérience. Il est possible de résumer cette méthode de recherche en quatre étapes principale : l'observation, l'hypothèse, et la vérification* »²⁷

2. Définition de la méthode Analytique

D'un autre coté, la méthode analytique est une méthode qui permet d'analyser et de disséquer les données récoltés d'une expérience quelconque, de façon qualitative ou quantitative pour une meilleure précision des résultats.

Il s'agit d'une opération intellectuelle qui consiste à décomposer une œuvre ou un texte en ses éléments essentiels afin d'en saisir les rapports et de donner un schéma de l'ensemble. Cela signifie que la méthode analytique considère les choses par rapport à leurs éléments constitutifs plutôt que par rapport à leur ensemble unificateur.²⁸

3. Présentation de l'expérimentation :

Théoriquement parlant, la pratique se fera sous la forme suivante : nous commencerons d'abord par choisir un type d'exercice le mieux adapté à notre expérimentation, qui est dans ce cas là, une question qui pousse les apprenants à rédiger quelques lignes, donc une production écrite, un tel exercice permettra ainsi de mettre en application les compétences langagières des apprenants .

²⁷. Mathieu Guidère, *Méthodologie de la recherche*, Paris, Ellipses, 2004, p65.

²⁸. Op.cit. p.60.

Ensuite le lieu de l'application de l'expérimentation doit être choisi de façon à faciliter l'accès aux données recherchées, ainsi qu'à avoir les mieux adapté et les plus précis pour être analysé, donc c'est la qualité qui sera privilégié sur la quantité.

Après que le choix soit fait, l'exercice sera distribué aux apprenants, avec une marge de temps plutôt longue pour leur permettre de s'exprimer à l'aise, et sans pression, après quoi les rédactions seront récoltées et analysées suite à un schéma d'analyse établi pour faciliter la récoltes des données recherchées, à savoir les écarts lexicaux, dans leurs compétences langagières.

Après ce processus, des statistiques se feront d'une manière précise pour savoir le taux d'utilisation de l'emprunt et les présences des interférences linguistique chez chaque apprenant.

4. Description du public et la classe

Pour faire notre expérimentation, le choix s'est porté sur l'université de Mohamed Khider Biskra comme endroit pour la simple raison de la facilité d'accès aux locaux et la facilitation des contacts avec les apprenants.

Concernant ces derniers, nous avons choisi les apprenants de la première année universitaire, et précisément de la filière de français, étant des étudiants qui sont déjà passé par neuf ans d'étude de la langue française en moyenne, cela leur donne en général une bonne base de la langue française, et ainsi leur permet de pouvoir s'exprimer un peu aisément dans cette langue.

5. L'exercice proposé aux apprenants :

Nous avons demandé à un groupe de 15 étudiants (groupe 6 de la 1^{ère} année universitaire, filière de français) de nous faire une rédaction à propos d'un thème récurrent qui permettra à tout le monde de s'exprimer facilement, et permettra en même temps une facilitation du processus d'analyse et du dégagement des écarts lexicaux si disponible.

Ainsi ils ont été regroupés dans une classe spécifique à un moment adapté à leur emploi du temps, pour qu'aucun facteur extérieur ne les perturbe, du genre bruit ou moment inadéquat.

C'est ainsi la date du 24 Avril 2017 qui a été choisi pour faire cette expérimentation à 9h30, date et heure à laquelle tous les apprenants étaient disponibles.

Ils ont tous été emmené au Bloc Bettaibi dans la salle5 et nous leur avons demandé de faire une production écrite avec la consigne suivante : « *Veillez rédiger en quelques lignes un court texte dans lequel vous parlez de la façon avec laquelle vous passez vos journées pendant le mois de Ramadan* ». Une période d'à peu près trente minutes leur a été attribué pour ne pas les presser, mais en même temps, ne pas les laisser totalement libre ce qui fausserai plus les résultats , en leur évitant le recours à l'aide extérieure comme un dictionnaire, un Smartphone ou un camarade .

6. Analyse des copies de la production écrite :

Les textes produits par les apprenants sont analysés afin de relever les écarts lexicaux rencontrés. Les résultats sont présentés dans le tableau ci-dessous :

Les interférences		
Les copies	Les passages	Les corrections
06	« l'aprémidi »	« l'après-midi »
02	« sacrifies »	« sacrée »
10	« le journée »	« la journée »
07	« jusquà »	« jusqu'à »
08	« parmés »	« permis »
05	« le monde arabienne »	« le monde arabe »

Les calques		
Les copies	Les passages	Les commentaires
01	« tous les besoin de la cuisine comme les épices »	« les femme achètent les épices »
04	« nos approche »	« rapproche »
05	« En chaque année »	« chaque année »
07	« depuis la prière de matin jusqua El maghreb »	« depuis la prière de Fajr jusqu'à El Maghreb »
09	« entre les genres »	« entre les humaines »
14	« le mois de ramadan est le mois unique ,le moi de bonne »	« le mois de la bonté »
14	« nous antendonAdan et on commence avec le lait et les dates nous rencontrons à table et on mange »	« nous entendons Adan et on commence avec le lait et les dates on se trouve ensemble à table et on mange »
11	« tous le monde parle avec tout le monde »	« on se discute ensemble »
02	« les outils électro domestique »	« les électroménagers »
06	« le montage de solei »	« le levé se soleil »

Les emprunts		
Les copies	Les passages	Les commentaires
Dans tous les copies	« Ramadan »	Le mois sacré du jeûne
01,04	« Adan »	L'appel à la prière
03	« L'hira »	Une soupe traditionnelle
10	« l'Maghrab »	Quatrième prière musulmane
07	« El Dohor »	Deuxième prière musulmane

Choix inapproprié des mots		
Les copies	Les passages	Corrections
02	« cassé le routine et l'habitude »	« cassé la routine »
01	« le courage et la sur le visage »	« le courage est là sur le visage »
14	« on cuire des plat délicieux »	« on prépare des plats délicieux »
15	« la période de ramadan est un mois sacré »	« ramadan est un mois sacrée »
06	« les délécieux plat qui sont spécialité plat de ramadan »	« les délicieux plats qui sont typiquement connu de ramadan »

6.1. Le calque :

Pour la première copie, nous remarquons le calque suivant : « *tous les besoin de la cuisine comme les épices* » où l'étudiant fait le recours à une expression de sa langue maternelle pour exprimer son idée sur le fait d'acheter des épices à l'approche du mois de ramadhan.

Tandis que sur la deuxième copie, l'étudiant utilise l'expression suivante : « *les outils électro domestique* », là où l'expression aurait été acceptée c'est si elle était utilisée encore une fois dans la langue maternelle, effectivement lorsque nous faisons une traduction littérale de l'expression d'origine, le mot utilisé pour « ménager » se rapproche fortement du sens de « domestique » d'où la confusion lors du passage vers la langue française.

Toujours dans la même lignée, l'expression utilisée dans la troisième copie : « *nos approche* », qui se corrige en « nous rapproche » encore une fois, l'origine de l'expression qui vient de la langue maternelle, a rendu l'étudiant confus sur quel mot utiliser en français, nous pouvons même dire qu'il ne connaissait peut-être pas le terme « rapprocher » d'où le fait qu'il ait utilisé un mot proche en forme surtout et du sens un peu qu'il voulait insinuer, à savoir « approcher »

Et nous remarquons à chaque fois le même schéma qui se reproduit à chaque calque qui se manifeste sur les copies des étudiants, le passage de la langue maternelle à la langue française par le biais d'une traduction littérale des expressions permet de créer ces dit calques ce qui nous permet de déduire que la majorité des étudiants n'ont pas eu un très bon contact avec la langue française pendant leur vie, ce qui crée des difficultés de maîtrise du vocabulaire de cette langue, ainsi que d'autres systèmes linguistiques de ce genre.

6.2. Emprunt :

Suite aux calques nous remarquons aussi la présence des emprunts suivants ; « *le Ramadan* » qui est l'emprunt le plus répandu sur les copies à cause du sujet dont il a été question de traiter.

Nous trouvons aussi le mot « *Adhan* » qui malgré la présence de son sens avec une formulation française longue (une phrase : 'appel à la prière), l'étudiant a préféré utiliser

le mot arabe emprunté directement vers la langue étrangère « française » pour faciliter la compréhension du sens.

Nous remarquons aussi l'emprunt suivant : « *l'harira* », mot qui désigne un plat traditionnel chez les nord maghrébin en particulier mais aussi, ce mot a été mentionné dans de anciens textes arabes, à l'époque des el abbassides. Donc c'est d'origine arabe, et le fait de son utilisation dans la langue française de cet étudiant (ainsi que d'autres) nous permet de dire que c'est un autre emprunt de la langue française à partir de la langue arabe, mais la source de l'étudiant ici n'a pas vraiment été sa langue maternelle, mais plutôt un texte trouvé sur internet d'un livre de recette et le passage se manifeste ainsi.

Durant le mois de Ramadan, à partir de l'heure de la prière de *Dohr*, en début d'après-midi, le pays tout entier flotte dans une odeur de coriandre fraîche, provenant de toutes les cuisines du royaume et révélant la préparation de l'un des fleurons de la cuisine marocaine, une certaine soupe nommée la **HARIRA**. Constituée d'oignons, de viande et de légumes secs, c'est une soupe riche, par laquelle on rompt le jeûne, en l'accompagnant de dattes, d'œufs durs et de gâteaux au miel. On peut en dire ce qu'Ésope disait de la langue : c'est la meilleure et la pire des nourritures.²⁹

Dans la septième copie, nous remarquons l'emprunt « *El Dohér* » ; qui est la deuxième prière dans l'Islam. Et le second emprunt est « *El magreb* », et c'est la quatrième prière chez les musulmans, étant que la langue française n'a pas créé d'équivalent en sens à ces terme, les mot d'origine arabe ont été emprunté directement.

6.3. Choix inapproprié des mots :

Dans le système éducatif algérien, La langue d'instruction est l'arabe standard, qui existe en situation d'apprentissage. Néanmoins, la récente réforme du système éducatif, qui met l'accent sur l'enseignement des langues étrangères, à savoir le français. Comme dans cette copie, nous avons repéré un exemple sur l'arabe standard comme, « cassée le routine et l'habitude » à part le fait de la présence de l'interférence dans le mot routin(« le routine » au lieu de la routine) l'expression utilisée dans cette

²⁹<https://mosalyo.wordpress.com/2012/08/06/la-harira/>, livre de recette : LA HARIRA.

phrase est en elle-même juste une mauvaise utilisation du terme « casser » avec le terme « routine » .

« les épices et les fruits secs pour préparer des plats rationnel en les partagent avec les cousin et les proches avant le Adan.»

« des plats rationnel » au lieu d'écrire « plats traditionnel » pou lui c'est juste mais en réalité il a tout simplement il apprit le mot tel qu'il a appris la première fois qu'il l'a entendu malgré qui ne soit pas correct

Ou encore l'expression « le courage et la sur le visage » avec laquelle l'étudiant voulait utiliser une expression poétique de l'arabe qui exprime la force des gens pendant le mois de Ramadan, mais, sa version française a intégrer la conjonction de coordination « et » à la place du verbe être « est » ce qui veut dire qu'il a tout simplement écrit ce qu'il a entendu (l'écrit sous forme de l'oral)

Dans la copie 14, nous retrouvons la phrase suivante « on cuire des plat délicieux » qui est encore une fois un choix inapproprié du mot utilisé, a savoir « cuire » au lieu de préparer, ensuite, l'utilisation de l'infinitif au lieu de conjuguer le mot.

Ensuite « la période de ramadan est un mois sacré », dans cette phrase c'est la mauvaise utilisation du mot « période » en combinaison avec le mot « mois » ou il aurait du tout simplement raccourcir la phrase directement sans utiliser le mot « période » .

Finalement l'expression « les délicieux plat qui sont spécialité plat de ramadan » qui se trouve dans la copie 06 qui est tout simplement une mauvaise formulation de la phrase, pour nous faire comprendre que des plats typiquement connu du mois de ramadan sont préparés.

6.4. Les interférences linguistiques :

Et pour ce passage nous avons remarqué le mot « le journée » ici c'est l'influence de la langue maternelle puisque en arabe le mot journée c'est masculin mais par contre en français c'est féminin c'est pour cela qu'il a employé « le » à la place de « la » c'est une interférence grammaticale de « genre »

Pour les exemples suivants, nous remarquons que les mots utilisés sont bien des mots français, sauf que leur forme est erronée du fait de l'influence de sa langue

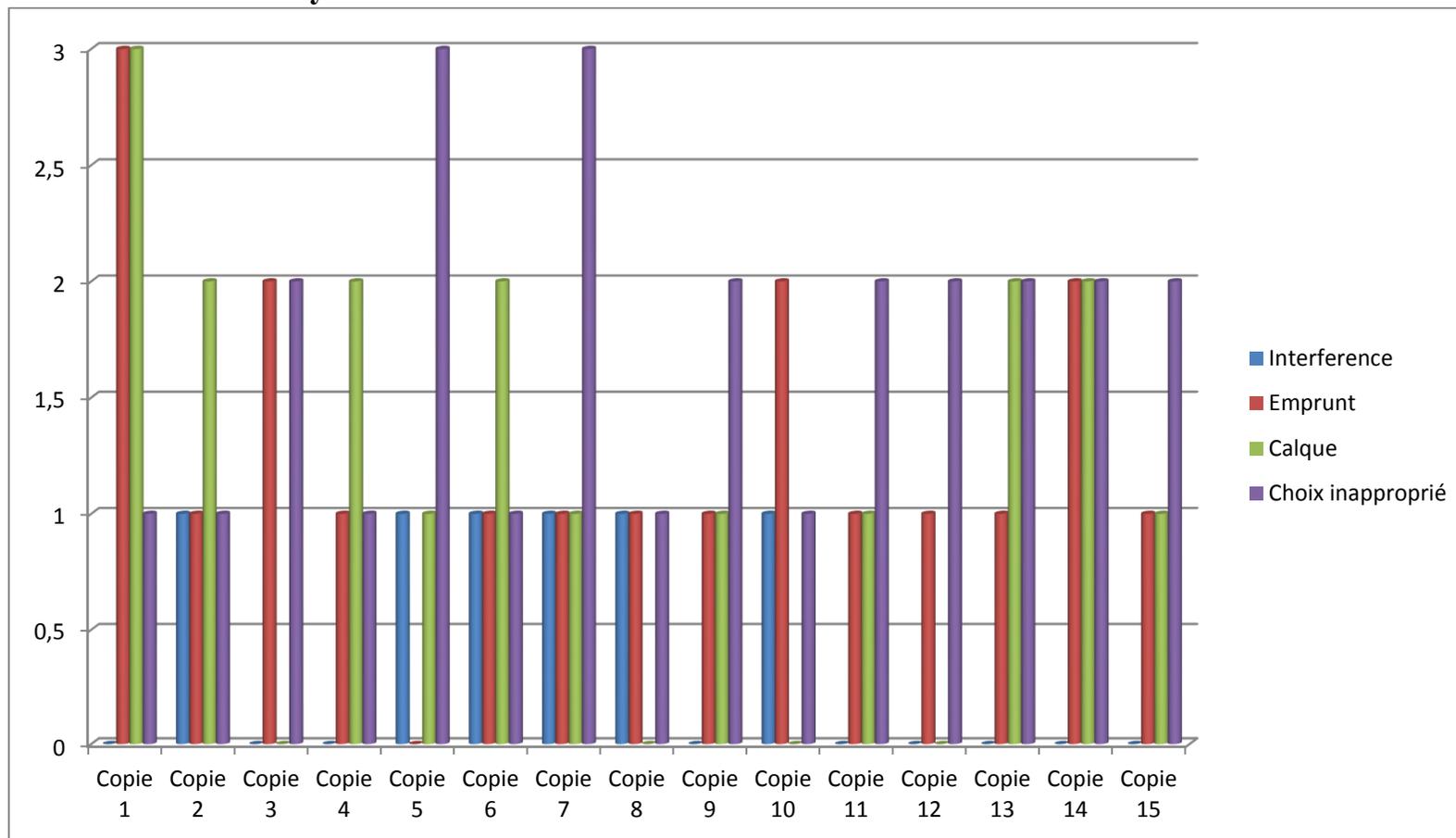
maternelle sur la conception du français, « l'aprémidi » « jusqu'a » ont été tous les deux écrits comme ils sont prononcés à l'oral, résultat du fait qu'en arabe, il n'y a pas de séparation entre les morphèmes d'un même mot que ce soit avec un trait d'union ou une apostrophe.

« le monde arabe » est tout simplement une interférence de la langue arabe sur la langue française, en ce qui concerne la transformation des noms de pays en nationalité.

En effet, les nationalités en arabe se ressemblent en forme avec l'ajout d'un son à la fin du mot, donc nous supposons que la transformation pour lui en français devait être la même chose, étant qu'il connaît déjà le terme « algérien » il a tout simplement appliqué la même règle sur le mot « arabe » pour obtenir une forme erronée de « arabe » .

Après cette analyse, nous avons fait le décompte de la plupart des écarts lexicaux que nous avons trouvés dans toutes les copies, et qui seront représentés par le schéma suivant :

Schéma d'analyse des écarts lexicaux :



Nous remarquons que la production écrite des étudiants ne correspond pas à ce que nous nous attendions au niveau linguistique, avec la présence de la plupart des écarts lexicaux sur toutes les copies corrigées, même s'il n'ont pas tous été cités ni dans le tableau ni dans le schéma, cela nous démontre qu'il y a bien un facteur influent sur leurs compétences linguistiques qui a permis l'émergence de ces écarts.

Conclusion :

En conclusion, après analyse des copies que nous avons eues et des données que nous avons récoltées, tout semble bien indiquer qu'effectivement il y a bien une influence de la langue maternelle sur la production écrite des étudiants, qui se manifestent sous trois types majeurs à savoir, le calque, l'emprunt et les interférences, sans oublier que la mauvaise maîtrise de la langue a provoqué d'énormes erreurs au niveau de la langue, que ce soit syntaxiquement ou grammaticalement, nous rendant ainsi l'analyse difficile avec la manifestation des fautes d'orthographe et de l'utilisation inappropriée de certains mots.

Conclusion Générale

Ce que nous pouvons en déduire de toute l'étude théorique et les données récoltées de la partie pratique c'est que la langue française fait face à un énorme défi dans notre société du fait de l'influence de la langue maternelle sur son apprentissage. Mais ceci ne revient pas tout simplement à la présence de cette langue maternelle mais plutôt de l'absence de la langue française dans leur milieu social, un entourage complètement arabophone qui n'encourage pas l'apprentissage des langues étrangères, ainsi que les difficultés qui sont imposé sur la langue française en elle-même de par l'histoire passé de l'Algérie.

Pour qu'un tel phénomène de clash entre les deux langues s'amointrissent, il faudra songer a réhabiliter la langue française avec un statut plus important, et la dissocier de notre passé, ainsi qu'utiliser des méthodologies depuis le plus jeune âge des étudiants qui essayerai de gommer au maximum ces écarts lexicaux et les intercepter dès leur apparition avant qu'elle ne se greffe dans l'esprit de l'étudiant.

Lui faire comprendre que le française n'est pas comme sa langue maternelle au niveau des lois et des structures lui permettra de prendre conscience et d'éviter de les relayer ensemble et ainsi éviter l'influence de cette langue maternelle sur son apprentissage.

Nous pouvons ainsi dire que notre hypothèses à bien été confirmé et nous recommandons le fait d'enseigner le français avec le français, faire comprendre que la traduction ne doit pas être un outil principal de l'apprentissage de la langue française, mais plutôt un outil secondaire à utiliser qu'en cas de besoin. Essayer de revenir toujours à une langue française et pas arabe pour comprendre cette langue est les voies à explorer pour une meilleure maitrise de la langue française sans écarts lexicaux.

Bibliographie

I. Ouvrages

II.

- BENVENISTE Emile, *Problèmes de linguistique générale*, volume 1, France, Gallimard, 1966.
- BENRABAH Mohamed, *Langues et pouvoir en Algérie Histoire d'un traumatisme Linguistique*, Paris, Segudier, 1999.
- DABENE (dir), *Langues et Migrations*, Publications de l'université de Grenoble III, Grenoble, 1981.
- DE SAUSSURE Ferdinand, *Cours de la linguistique générale*, Bejaia, Talantikit, 2002.
- DERRADJI Yacine et QUEFFELEC Ambroise, *Le français en Algérie lexique et dynamique des langues*, Bruxelles Duculot, 2002.
- DOURARIA Abderrezak. *Les malaises de la société algérienne Crise de langues et crise d'identité*, Alger, Casbah ,2003.
- MATHIEU Guidère, *Méthodologie de la recherche*, Paris, Ellipses, 2004
- SERRE Michel, Atlas, Paris, Flammarion , 1996.
- TALEB IBRAHIMI Khaoula, *Les Algériens et leur(s) langue(s)*, Alger, El Hikma, 1995.
- KANOUA S, *Culture et enseignement du français en Algérie*, Alger, Synergier 2^{ème} édition, 2008.

Sitographie :

- DERRADJ Y, (1995). L'emploi de la suffixation -iser, -iste, -isme, -isation dans la procédure néologique du français en Algérie. In A. Queffelec / F.Benzakour / Y. Cherrad-Bencherfa (éds), *Le français au Maghreb*. Aix-en Provence PUF, p. 111 consulté le 01/12/2016
- http://theses.univ-lyon2.fr/documents/getpart.php?id=lyon2.2007.vosghanian_1&part=207286 , consulté le 15/3/2017.
- [www.eole.irdp.ch/activites_eole/annexes doc/annexe_doc_18.pdf](http://www.eole.irdp.ch/activites_eole/annexes_doc/annexe_doc_18.pdf), consulté le 22/3/2017.
- www.unice.fr/bcl/ofcaf/23/BOUBAKOUR%20Samira.pdf, consulté le 22/2/2017.
- www.bibliomonde.com/livre/langue-pouvoir-algerie-1830.html, consulté le 25/2/2017
- www.inst.at/trans/13Nr/sebaa13.htm, consulté le 12/3/2017.

-<http://www.djazairess.com/fr/elwatan/361119>,consulté le 13/3/2017.

-www.persee.fr/doc/homig_1142-www.persee.fr/doc/homig_1142-852x_1993_num_1170_1_5622_t1_0056_0000_4,consulté le 1/3/2017.

- [Www. Erudit.org](http://www.ERUDIT.ORG).consulté le 14/02/2017

- http://www.ac-grenoble.fr/ecole/74/maitrise-Langue74/IMG/pdf/Differences_Lexique_Vocabulaire.pdf.consulté le 03/04/2017

Annexes